



## PISTES POUR UNE RENCONTRE D'ÉVALUATION

*Veille au ministère que tu as reçu dans le Seigneur,  
et tâche de bien l'accomplir. Col 4, 17*

La mise en place de la réforme territoriale s'accompagne d'une meilleure attention à chaque acteur pastoral.

Chaque prêtre est donc invité à faire le point au moins une fois par an avec son responsable, en prenant un véritable temps d'échange.

**Cette rencontre annuelle avec le responsable direct permet d'« évaluer » la façon dont le ministère confié est accompli**, c'est-à-dire « donner de la valeur », rendre compte de la mission confiée, exprimer joies et difficultés, regarder l'avenir.

### 1. Qui est mon responsable ?

La porte de l'Archevêque est toujours ouverte pour chaque prêtre du diocèse.

Chaque prêtre doit pouvoir identifier son responsable direct, avec lequel il pourra faire chaque année une évaluation :

Pour les curés : le vicaire épiscopal qui suit le doyenné.

Pour les vicaires et les prêtres auxiliaires : le curé de la paroisse où le ministère est exercé, ou si ce ministère s'exerce sur plusieurs paroisses, l'un des curés ou le doyen.

Pour les autres prêtres : la détermination du responsable se fait au cas par cas.

### 2. Objectifs

L'évaluation vise à permettre à l'intéressé de **parler de son action apostolique**, d'exprimer ce que lui fait vivre son ministère, ce qui le nourrit humainement et spirituellement, ce qui constitue pour lui des motifs d'espérance, ce qu'il a découvert, ce qu'il estime être apte à réussir ou non, ce qui est source de souffrance et de joie.

Il lui est demandé de faire part des **appels qu'il a perçus** pour lui ou pour l'Eglise, de rendre compte de ce qu'il a mis en place en ce sens ; de faire connaître ce qui, à son avis, serait à renouveler ou à repenser dans la pastorale dont il est un des acteurs.

Il lui est dit aussi **comment son travail est apprécié** et ce que l'on souhaiterait de sa part.

### 3. Contenu

Les 3 grands axes de la vie de l'Eglise seront abordés :

- annonce de la foi
- sanctification du peuple chrétien
- service des hommes

## Piste pour une rencontre d'évaluation 2014 - III G 3.2

### 4. Points d'attention

La rencontre d'évaluation permettra de considérer :

- a) ce qui rend possible – ou non – une vie décente, le rythme de vie, l'état de santé ; les conditions de vie matérielle et financière, le logement, les temps ou les lieux de respiration ; les éventuelles incidences de problèmes familiaux, etc...
- b) la vie fraternelle,
- c) la vie spirituelle et ses moyens de ressourcement,
- d) la formation continue (travail personnel, sessions, besoins de recyclage, etc...)

### 5. Avenir

C'est aussi le lieu pour réfléchir les perspectives d'avenir, à court et moyen terme, exprimer des aspirations ou poser des questions.

Lyon, le 9 septembre 2014



Père Yves BAUMGARTEN  
Vicaire Général Modérateur